Précarité énergétique : pour de nombreux ménages, l'hiver s'annonce très rude

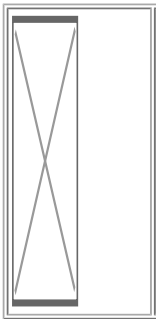


FAMILLES

21/12/2021

Mercredi 10 novembre a lieu la première édition française de la « Journée contre la précarité énergétique ». Grosses difficultés à payer ses factures d'énergie, sensation

constante de froid chez soi… le phénomène touchait, en 2020, 12 millions de personnes en France. La forte augmentation du prix du gaz, ces derniers mois, risque de faire basculer cet hiver de nombreux nouveaux ménages dans cette forme de précarité.



Entretien avec Hadrien Legallet, chargé de projet Précarité énergétique au Secours Catholique.

Quelle est la réalité de la précarité énergétique aujourd'hui en France ?

La précarité énergétique concerne environ 12 millions de personnes en France, soit un ménage sur cinq. Et ce chiffre remonte à 2020 avant l'augmentation récente du coût de l'énergie. Depuis janvier 2021, le prix du gaz a augmenté de 70 %, sachant que cette hausse entraîne mécaniquement celle du prix de l'électricité. Et de son côté, le prix du fioul a également augmenté. On estime que pour les personnes chauffées au gaz, malgré le gel des prix annoncé par le gouvernement, la différence de facture énergétique entre l'hiver 2020 et l'hiver 2021 sera de plus de 500 euros. On s'attend à ce que le nombre de ménages en situation de précarité énergétique soit encore plus important cet hiver.

Être en situation de précarité énergétique, que cela signifie-t-il concrètement ?

Cela signifie mettre en péril son équilibre budgétaire pour pouvoir se chauffer correctement, c'est-à-dire atteindre 19°C dans la pièce principale. Ou justement ne pas réussir à se chauffer correctement et du coup éprouver une sensation de froid en permanence. Entre l'hiver 2019 et l'hiver 2020, quatre millions de personnes en plus ont déclaré avoir eu froid, selon médiateur national de l'énergie. En 2020, cela représentait 20% des personnes interrogées.

Certaines personnes cumulent : elles dépensent une grosse part de leur budget dans le chauffage, et ont quand même froid. Cela peut-être soit parce qu'elles ont un faible revenu, soit parce qu'elles vivent dans une passoire énergétique. Ou les deux.

C'est un peu un cercle vicieux, car les personnes qui vivent dans des passoires énergétiques sont la plupart du temps des personnes qui ont un faible revenu, et donc ont peu de moyens pour sortir de cette situation et pour faire face à ses conséquences.

Face à l'augmentation du prix de l'énergie, le gouvernement a décidé, début 2021, d'octroyer aux ménages bénéficiaires du chèque énergie, une aide supplémentaire de 100 euros. Qu'en pensez -vous ?

Le chèque énergie est une aide pour les plus précaires censée éviter les impayés de factures d'énergie. Mais son montant est souvent insuffisant au regard des dépenses en énergie des personnes. En moyenne, un ménage qui vit dans une passoire énergétique peut dépenser plus de 2 000 euros par an en gaz, fioul et/ou électricité. Or, le maximum que peut atteindre aujourd'hui un chèque énergie est 277 euros, soit seulement 10% à 15% de la facture. Pour être réellement efficace, ce chèque devrait pouvoir aller jusqu'à 700 euros. Même avec l'aide exceptionnelle de 100 euros supplémentaires accordée pour 2021, nous sommes loin du compte.

Quelles sont les conséquences de la précarité énergétique ?

Les personnes en situation de précarité énergatique se retrouvent contraintes

d’arbitrer entre des besoins de base : elles vont ne pas se nourrir (ou mal) pour pouvoir se chauffer, ou ne pas se chauffer pour pouvoir payer leur loyer, par exemple. Dans le cas contraire, elles se retrouvent souvent en situation d’impayés, voire de surendettement chronique.

Les conséquences sont aussi sanitaires. À force de vivre dans un logement non chauffé de façon constante ou suffisante, vous pouvez développer des maladies liées au froid, à l’humidité et à la propagation de la moisissure. Il peut être question de pathologies respiratoires, comme l’asthme qui va surtout concerner les enfants et les personnes âgées. Il y a aussi des répercussions sur la santé psychologique des personnes : elles vont avoir honte, se replier sur elles-mêmes. La précarité énergétique génère souvent un isolement social qui peut mener à la dépression, à la perte de son emploi…

Quels sont les enjeux pour la société de lutter contre la précarité énergétique ?

Par delà le fait d’éviter les dégâts sociaux et de protéger les personnes, il y a un enjeu économique et écologique. Économique, ne serait-ce que parce qu’on estime que les pathologies liées à la précarité énergétique coûtent 700 millions d’euros à notre système de soins.

Écologique, parce que le Le secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire) est le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre (GES) en France. Il y a donc une nécessité de réduire les logements énergivores.

Y a-t-il eu des avancées politiques ces dernières années dans la lutte contre la précarité énergétique ?

En 2015, la Loi de transition énergétique a fixé un objectif de réduction de 15% de ménages en moins touchés par la précarité énergétique à l’horizon 2020. Mais une

récente étude de l'ONPE montre que ces dix dernières années, la précarité énergétique n'a presque pas baissé. Il y a plusieurs raisons à cela : la complexité des démarches pour rénover son logement, une performance moyenne des travaux trop faible, un reste à charge trop élevé pour les plus précaires, ou même tout simplement le statut d'occupation. Aujourd'hui un propriétaire bailleur d'une passoire énergétique ne verra pas forcément l'intérêt pour lui d'entreprendre des travaux de rénovation de son logement, laissant le locataire dans une situation de précarité énergétique.

De même, une stratégie nationale « bas carbone » a fixé un objectif de réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. Notamment en réduisant le nombre de passoires énergétiques. Pour cela, la Loi climat et résilience, acceptée par Parlement en août, interdit de louer des passoires énergétiques à partir de 2025. En réalité, il n'y aura pas de contrôle, mais une possibilité pour les locataires d'entamer une action en justice pour obliger leurs propriétaires à effectuer des travaux de rénovation. Le problème, c'est que dans les faits, il y a peu de chances que des locataires entament une action en justice.

Par ailleurs, des dispositifs financiers importants ont été développés. Comme l'aide « Habiter mieux Sérénité » à destination des ménages précaires, qui finance des bouquets de travaux pour atteindre 35% de réduction de dépenses énergétiques. Il y a également le programme « Ma prime Rénov' » ou encore les Certificats d'économie d'énergie (CEE) qui permettent généralement de financer des travaux uniques. Mais là-encore, si les idées sont bonnes, leur mise-en-oeuvre comporte des biais qui limitent leur efficacité.

Quels sont ces biais ?

Le premier est que le montant de ces aides est souvent insuffisant, avec un reste à charge du coup trop important pour les propriétaires : 5 000 ou 6 000 euros à débourser lorsqu'on gagne moins ou un peu plus de 1 000 euros par mois, ce n'est pas possible.

L’autre biais est l’absence d’accompagnement. Trouver des artisans fiables, qualifiés, monter des dossiers de demande d’aides financières… sont autant d’obstacles qui dissuadent les personnes éligibles à ces dispositifs d’entamer des démarches ou de les poursuivre.

Que manque-t-il aujourd’hui pour lutter efficacement contre la précarité énergétique ?

Il manque un accompagnement systématique, technique et financier, adapté à la situation des personnes. Cela signifie d’abord identifier et contacter les ménages concernés. Aujourd’hui, ce sont aux personnes de se manifester. Du coup, on passe à côté de beaucoup de ménages touchés par la précarité énergétique. Il est nécessaire de développer des moyens de repérer ces personnes et d’aller vers elles, notamment *via* les travailleurs sociaux ou les Centre sociaux d'action sociale (CCAS). On pourrait imaginer pour cela, un dispositif calqué sur le modèle du Slime (Service local d’intervention pour la maîtrise de l’énergie), un programme imaginé par l’association Clerc - Réseau pour la transition énergétique et qui est mis en oeuvre par une quarantaine de collectivités territoriales.

Lutter efficacement signifie aussi lever les obstacles financiers en allouant des moyens suffisants. Cela signifie enfin accompagner les personnes tout au long du projet de rénovation. C’est-à-dire les aider à contacter les différents acteurs (institutions, artisans…) et à fournir ou remplir les documents nécessaires. Les soutenir moralement aussi pour qu’elles ne baissent pas les bras durant ces démarches qui peuvent durer plusieurs mois avant que quelque chose ne se concrétise.

Sans tout cela, les dispositif actuels n’arriveront pas à toucher les personnes les plus vulnérables.

Quelles sont les actions menées par le Secours Catholique pour lutter contre la précarité énergétique ?

L’association accompagne 1,5 million de personnes par an. La quasi totalité d’entre elles vivent en dessous du seuil de pauvreté et sont de fait en situation de précarité énergétique à cause de la faiblesse de leurs revenus.

Sur le terrain, nous avons développé un partenariat avec EDF Solidarité : quand il y a une menace de coupure de courant, l’équipe du Secours Catholique et la personne accompagnée négocient un échelonnement des factures, avec une aide financière de l’association pour payer ces factures.

Quand nous accompagnons des locataires qui subissent une situation de précarité énergétique, nous proposons une médiation avec les propriétaires pour inciter ceux-ci à faire les rénovations nécessaires.

Et lorsque les personnes qui viennent nous voir sont propriétaires de leur logement, de plus en plus de bénévoles proposent de les accompagner dans leurs projets de rénovation, en relation avec les acteurs du territoire. C'est notamment le cas dans les Hauts-de-France où le partenariat entre les bénévoles du Secours Catholique et le Réseau Eco-Habitat dans le cadre du programme 1DigneToit est un vrai succès. D'un côté, le Secours Catholique joue le rôle de tiers de confiance, accompagne les personnes dans leurs démarches et les soutient moralement. De l'autre, le Réseau Eco Habitat assure un rôle d'accompagnateur de terrain, facilitant les démarches techniques et financières qui sont souvent un frein pour les plus précaires. Ce partenariat a pu inspirer le concept d' « accompagnateurs Rénov’ » que le gouvernement prévoit de mettre en place à partir de 2022.

Propos recueillis par Benjamin Sèze. Crédits photos : ©Anaïs Pachabezian / Secours Catholique ; ©Christophe Hargoues / Secours Catholique

https://n-lille.secours-catholique.org/notre-actualite/precarite-energetique-pour-de-nombreux-menages-lhiver-sannonce-tres-rude